

## Université de Lorraine : un centre de recherche franco-allemand dédié à la cybersécurité



*Les signataires de l'accord - © Université de Lorraine*

Un nouveau centre franco-allemand en cybersécurité est lancé à Helmutz (Allemagne), lors de la signature d'un accord de partenariat entre l'Université de Lorraine et le Cisca (Centre de recherche sur la sécurité informatique de Sarrebruck), le 20/01/2020, annonce l'université.

Ce nouveau centre vise à « renforcer les collaborations franco-allemandes en cybersécurité et, de manière plus générale, en transferts et en innovation » en s'appuyant sur les compétences du Cisca et du Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (Loria, une UMR CNRS, Inria, Université de Lorraine).

Les deux partenaires se sont chacun engagés à fournir 500 k€ par an pour financer des thèses et postdoctorats, afin de « former de nouveaux chercheurs sur des problématiques majeures de cybersécurité, notamment la souveraineté numérique de l'Europe, et sur une sécurité fiable des technologies numériques pour les secteurs critiques ».

Les signataires souhaitent mettre « un accent particulier sur la recherche menée par de jeunes chercheurs », notamment au travers du tutorat. Ces jeunes chercheurs formeront un binôme avec leurs homologues français ou allemands, en fonction de leur thématique de recherche : big data, protection des données personnelles, sécurité des réseaux, etc.

Le Cisca est un centre de recherche allemand spécialisé dans la sécurité des données, financé à 90 % par le gouvernement fédéral et à 10 % par la Sarre. D'ici 2026, le centre prévoit de passer de 220 employés à 500 sur le site de Sarrebruck et d'atteindre un budget de 50 M€.

### De nouveaux axes de recherche

Les axes principaux de recherche de ce nouveau franco-allemand centre incluent :

- l'autodétermination des citoyens dans l'utilisation de leurs données ;
- les normes de l'Internet européen et de la cryptographie ;
- l'évaluation approfondie de systèmes d'exploitation conçus en Europe ;
- la protection de la vie privée ;
- les garanties de sécurité dans les processus d'intelligence artificielle automatisés ;
- la sécurité des réseaux dans les systèmes autonomes en industrie 4.0.

Ce nouveau centre constitue plus largement la nouvelle étape d'une collaboration entamée « depuis plus de 25 ans » (copublications, projets communs...) avec, par exemple le projet « Impact Digitrust », qui étudiait la confiance du citoyen dans le numérique.